**PLAN CLIMAT**

**Atelier d’élaboration de propositions – Agriculture et consommation- 22 mai 2019**

Réunis le 22 mai 2019, les participants du Club Climat ont émis les propositions suivantes :

## Encourager et soutenir la mutation vers une agriculture moins émettrice de gaz à effet de serre

1. Développer une stratégie territoriale

* Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT), pour se doter d'un ensemble de mesures cohérentes.
* Se mettre en réseaux avec d’autres collectivités qui mettent en place des PAT, travaillent sur la restauration collective et les circuits de proximité, afin de capitaliser sur les bonnes pratiques.
* Fixer un cap clair et ambitieux pour le changement de modèle agricole, sur le moyen et long terme (temps long de l'agriculture).
* Favoriser la prise de conscience de la nécessité de préserver la ressource en eau - et la protection des périmètres de captage.

1. Sensibiliser et accompagner les agriculteurs du territoire et notamment ceux qui travaillent en conventionnel

* Proposer un diagnostic global aux agriculteurs afin d'identifier les vulnérabilités et atouts de leur exploitation - et dégager des pistes pour modifier les pratiques, réduire les consommations, les dépenses, et faire des économies (d'énergie, d'intrants...)
* Accompagner et former les agriculteurs au changement de modèle agricole.
* Soutenir les acteurs compétents, pouvant accompagner les agriculteurs dans la transition vers d’autres pratiques..
* Organiser des rencontres originales avec les agriculteurs au plus près de leur lieu de vie (ou porte-à-porte) pour sensibiliser et recueillir leurs attentes.
* Par exemple organiser un apéro chez un agriculteur-relais qui inviterait ses voisins.

1. Valoriser et favoriser les modes de cultures plus durables

* Encourager le développement de pratiques plus durables en modifiant les cultures (développer par exemple les légumineuses pour leur capacité à fixer l’azote qui diminue les besoins en engrais, encourager les agriculteurs à les privilégier dans leurs rotations et favoriser les débouchés (par exemple luzerne pour le fourrage).
* Favoriser la diversification des exploitations (polyculture et élevage), encourager les synergies entre voisins (ex : si élevage d'un côté et cultures de l'autre).
* Encourager les cultures locales pouvant produire des matérieux biosourcés pour l’habitat écologique
* Communiquer sur la rentabilité économique du bio (même en coopérative et circuits longs, notamment pour les céréales).
* Organiser une bourse à la parcelle - pour favoriser des échanges fonciers, regrouper les terres de chaque agriculteur, et ainsi éviter les déplacements.
* Faciliter cette dynamique et y introduire des obligation de ^réservation des haies (avec indicateurs vérifiables, quantifiables...)

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

#### Accompagner les agriculteurs

* Mettre en place un organisme de conseil spécialisé en bio et consultable à la bonne échelle de territoire.
* Aider les agriculteurs dans les litiges avec la Région pour le paiement des aides à la conversion et au maintien du bio.

#### Changement des modes de production

* Favoriser l'élevage non intensif.
* Favoriser l'usage d'engrais naturels biosourcés.
* Favoriser le développement de la filière bio locale.
* Développer la permaculture sur le territoire en proposant des formations et une sensibilisation adaptée aux agriculteurs.
* Accompagner et aider les éleveurs à être autonome en énergie dans leurs fermes.
* Mettre en place des potagers pédagogiques dans les écoles et inciter les habitants à cultiver leurs jardins.
* Adapter les pratiques agricoles aux différents effets du réchauffement climatique, comme la moindre disponibilité de la ressource en eau. Et en premier lieu, généraliser les pratiques agronomiques favorisant la capacité de rétention de l’eau dans le sol comme l’agriculture biologique.
* Les cultures intermédiaires ne devraient être envisagées qu’en conditionnant leur implantation à une conduite culturale non polluante du point de vue environnemental (traitements) et qui n’appauvrisse pas les sols.
* Favoriser l'agriculture biologique et rendre les prix plus accessibles.
* Réfléchir à l'adaptation des essences au changement climatique.
* N'utiliser que des engrais verts pour les cultures intermédiaires.
* Développer la polyculture.
* Développer l'agroforesterie sur le territoire.
* Développer la permaculture sur le territoire.
* Développer la forêt, améliorer sa gestion et la diversité des essences.
* Régénérer les sols avec du trèfle et de la luzerne.
* Favoriser l'abattage mobile dans les fermes.
* Favoriser des petites surfaces agricoles avec des aides à l'installation de l'exploitation.
* Développer un maraichage communal pour alimenter les cantines centrales, les écoles et les établissements publics.
* Traiter les arbres sur pied (chaulage) plutôt que de recourir à des pesticides.
* Réintroduire la culture du safran.
* Réintroduire les échanges de plants dans les comices agricoles.
* Conserver les haies bocagères, développer les haies hautes et les "pléchies"

## Acccroître le pouvoir de séquestration carbone du territoire – et sa biodiversité

1. Encourager le développement des haies et leur entretien

* Encourager chaque commune à organiser une concertation avec les agriculteurs pour discuter des haies à maintenir, les informer des aides régionales pour créer des haies, des opportunités et des obligations (entretien).
* Encourager la valorisation énergétique des haies.
* Encourager les communes et les citoyens à planter des haies sur les parcelles communales – comme puits de carbone, mais aussi comme véritables niches écologiques.
* Soutenir la Station de recherche pluridisciplinaire des METS, et organiser avec cet organisme des formations sur le territoire, à destination des agriculteurs et des agents espaces verts - sur les haies (notamment sur les données économiques, les types de haies qui sont les plus intéressantes en termes de biodiversité et économiquement, etc.).

1. Valoriser les arbres et la forêt

* Encourager les communes et les citoyens à signaler les arbres remarquables dans le cadre de l'enquête publique du PLUI. Replanter des arbres remarquables dans les communes.
* Au moment du renouvellement des baux agricoles, sensibiliser les communes disposant de terres et de bois aux baux ruraux environnementaux (ceux-ci facilitant la transition vers le mode d'agriculture biologique, et permet également la protection des haies et des sources...)
* Favoriser la diversité des arbres dans les forêts - limiter les coupes à blancs et les plantations de résineux.
* Former les communes forestières à une gestion alternative des forêts (sensibiliser les élus à la forêt irrégulière).
* Communiquer sur le fait que les particuliers peuvent acheter des parcelles de forêts pour limiter les investissements des gros investisseurs dans les forêts.

## Assurer un débouché aux producteurs locaux, via les cantines.

1. Mutualiser les expériences et les projets

* Capitaliser et diffuser auprès des communes, les expériences communales innovantes en matière de restauration collective (Auxerre, Puisay, Barjac, Mouans-Sartoux...).
* Diffuser de la documentation et des films (comme par exemple Zéro phyto - 100% bio (communes sans pesticides).
* Créer un poste d'accompagnateur de la transition des cantines (audit de ce qui existe, organiser la concertation), former les personnels (notamment via le CNFPT), sensibiliser et former les services d’achats publics.
* Encourager les établissements et les gestionnaires de restauration collective à travailler sur la composition des menus (moins de viande, moins de gaspillage alimentaire, plus de bio et de local).
* Prévoir un plan d'action pour la sortie du plastique (obligatoire à l’horizon 2022).
* Organiser des formations pour les cuisiniers sur le bio afin de les inciter à changer leurs pratiques et leur faire découvrir des nouveaux produits.

1. Mutualiser ou grouper les achats

* Généraliser les groupements d'achats (proposer aux communes des formules d'achats publics pour des appels d'offres communs, travailler avec les agriculteurs bio et ou locaux pour une partie des collèges et les adhérents de ce groupement, le plus local possible)
* Faire connaître la plate-forme agri-locale, ajouter des outils de mutualisation d'achats.
* Encourager les agriculteurs locaux pour qu'ils s'organisent pour répondre à la demande, via leurs réseaux, fédérations, associations.

1. Développer un cadre ambitieux pour l'éducation à l'alimentation durable et à la cuisine

* Réaliser un programme ambitieux d’'éducation à l'alimentation durable et l’alimentation équilibrée (aujourd’hui au collège d’Avallon, 60% des enfants ne prennent pas d'entrée).
* Favoriser les interventions originales et artistiques pour aborder la question de l’alimentation avec les enfants et adolescents (exemple : avec les poètes du goût qui ont proposé des menus médiévaux au collège)
* S’appuyer sur les cuisiniers dans les restaurants collectifs, qui souhaitent maintenir le lien avec élèves.
* Réinvestir la Semaine du goût : proposer notamment des animations pour cuisiner et faire goûter des produits sains et non transformés (fruits, légumes), ramassages collectifs de fruits et les cuisiner (compotes).
* Dans le cadre des goûters à l'école, favoriser les fruits et les produits sains.
* Inciter les établissements à développer des cours de cuisine (collège) ou à cuisiner collectivement (maternelle et primaire).

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

#### Changement des modes de distribution

* Mettre en place une légumerie pour fournir les cantines.
* Développer un réseau de cantine public et privé approvisionnées en circuit court.

## Valoriser les produits locaux et responsables

* Échanger de bonnes pratiques- rejoindre des réseaux entre communautés de communes sur le sujet (ex : Puisay – PCET depuis longtemps)
* Communiquer et favoriser le développement de la monnaie locale - « la cagnole » - qui encourage la consommation locale et les produits vertueux.
* Donner l'exemple pour la CCAVM et les collectivités : eco-cup, produits locaux, notamment pour les pots en fin de réunion.
* Éditer un guide (cf. Com. com de Puisay) pour valoriser les agricultures d'intérêt local.
* Renforcer et soutenir les associations qui interviennent dans ce domaine en diffusant par exemple un appel à projet, pour éduquer à la cuisine avec des produits locaux (cf. exemple association Traverse- habitants HLM + École, CCAS)
* Encourager et faciliter la création des potagers dans les écoles ou des poulaillers.
* Éduquer à la cuisine : créer des ateliers culinaires pour les scolaires.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

#### Changement des habitudes de consommation

* Faire de la sensibilisation pour réduire la consommation en viande.
* Mettre en relation les gens qui ont des jardins et qui ne peuvent pas récolter avec des gens qui peuvent l'exploiter à leur compte et l'entretenir.
* Mettre en place des potagers municipaux qui revendent aux locaux.

## Développer l’agriculture urbaine, et en faire un vecteur de vivre ensemble

* Encourager les communes à développer les jardins familiaux ou partagés dans les communes (pour recréer du lien social et redécouvrir les fruits et légumes.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

* Créer des jardins en libre accès et partager les récoltes.
* Créer des permis de végétaliser dans les communes, encourager la plantation de plantes mellifères pour favoriser les abeilles, tout en recréant du lien social

## Réduire le gâchis alimentaire ; et mieux gérer les déchets

1. Sensibiliser et réduire les déchets alimentaires

* Valoriser les expériences telles que la Brigade des compotes mené par des bénévoles qui récupèrent de fruits, les transforment et les mettent dans les circuits de l'aide alimentaires.
* Valoriser les fruits des arbres des communes, notamment avec les publics scolaires (arbres fruitiers sur des terrains publics, privés ou particuliers) et les transformer – pour éviter tout gâchis.

1. Développer les projets locaux de gestion des déchets

* Se doter d'un outil de contrôle et d'une doctrine claire sur les projets de méthanisation, évitant l’usage de produits alimentaires, et limitant les transports – exiger que tous les projets d'énergie aient une évaluation de conformité
* Favoriser les unités de méthanisation 100% agricoles sur les exploitations, si les surfaces sont suffisantes.
* Réévaluer l’unité de méthanisation de Provency qui ne semble pas pertinente en termes environnementaux.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

#### Gestion des déchets

* Améliorer le tri des déchets organiques pour la méthanisation.
* Développer le tri des déchets organiques, fabriquer du compost et réfléchir à la méthanisation.
* Valoriser les copeaux de bois.
* Soutenir la méthanisation à Provency.
* Faire de la pédagogie autour de la thématique déchet dans les écoles.
* Installer des composteurs et proposer des formations aux habitants en ville et en pied d'immeuble pour organiser des dynamiques autour de compost de quartier ou d'immeubles